



ECHOS DE SAINT-PIERRE

4^{ème} année – n° 13 – 27/01/2015

Editeur responsable : Claude VOGLET

LE GRAND MEAULNES

Distribution

Yvonne de Galais	Clémentine Renaud
Valentine	Sophie Delaunay
Millie	Emmanuelle Ledure
Mme Meaulnes	Estelle Compère
Tante Julie	Barbara Fernandez
Tante Moinelle	Caroline Lucic
Tante Agathe	Adelina Nistor
Fromentin	Laure Parijs
Bouchardon	Kaline Poncelet
Ganache	Charlotte Gullentops
Maloyau	Camille Cauchie
Moucheboeuf	Marie Bonnet
La Paysanne, la Parisienne et Marie-Louise	Alina Alexandra Todirica
Les deux narratrices	Harmony Vercleyen et Yousra Chari
Les jeunes filles de la classe	Kenza Benbouchta, Wioleta Chendowska et Marie Sempo
Augustin Meaulnes	David Parra
M. Seurel	Xavier Maricot
François Seurel	Lucien Dumesnil et Raphaël de Borchgrave
Frantz de Galais	Maxime Van De Wiele
Delouche	Quemi Herreno
M. de Galais	Hadrien Morelle
M. Loyal	Diamé Sarr
Serviteur de la fête et jeune garçon de la classe	Dimitri Carême



Chant

Kaline Poncelet	Barbara Hermans
-----------------	-----------------

Musique

Yasmine Naciri	Juliette Kayenbergh
----------------	---------------------

Danse

Victoria Fruythof	Barbara Hermans
Pauline Bernard	Aylyn Bendehina
Alina Alexandra Todirica	Pauline Hottat

Gilles Van Den Brande

Jeunes élèves / Cirque / Fêtes

Giulia Mennella	Céline Feuillet	
Louise Vanden Abeele	Natasha Pinheiro	
Sophie De Bie-Rawal	Margot Ball	
Nicolas Maes	Jules Patoux	
Olivier Boulert	Antonin Cornet	Maxime Desmarts

Ecriture	Dominique Deffense et Jean-Claude Georges d'après l'œuvre d'Alain-Fournier
Mise en scène	Dominique Deffense, Jean-Claude Georges et Cédric Vandeleene
Musique	Luc Verbeeren
Vidéos	Paul Convens, Jean-Claude Georges, Pierrick Deffense, Nicolas Boulert, Julien Groutars, Nathan Castay et Romain Claes
Voix sur Amoris Lumina	Didier Vanderstichelen
Décors	Michel Bacq, Victor Noël, François Jongen, Véronique Deffense, Pierre-Paul Verstappen et Elie Breyne
Conception des éclairages	Didier Van Lancker
Eclairages	Amani Al Barajari, Wioleta Chendowska, Nicolas Wuyts, Julien Clotuche, Dominique Bobel, Pierrick Deffense, Didier Kempeners et Mathieu Guillard
Ingénieur du son	Thierry Van Cutsem
Coach vocal	Kevin Diépard
Chorégraphie	Caroline Castille et Véronique Deffense
Accessoiriste	Vincent Declerck
Photographies	Mathieu Bauwens
Exposition photo	Xavier Kennof et Mathieu Bauwens
Maquillages et coiffures	Christine Bergano, Louise Decarpentrie, Claire-Anne Foucart, Sandrine Van Fraeyenhoven, Karen Verhasselt, Laetitia Delongueville, Rafaela Fandango, Alice Borgers, Delphine Georges et Aurélie Harang
Responsable plateau	Benoit Riffart
Affiches	Maxime Van De Wiele
Programmes	Johan Verheyden
Bar, réservations, publicité	Luc Van Volsem et Pierre-Paul Verstappen
Avec l'aide de	Marie-Julie Loppe et Frédérique Swaelens
Coordination générale	Dominique Deffense, Jean-Claude Georges et Cédric Vandeleene

Prix des places

- 10 € (12 € si paiement ou achat le jour du spectacle)
- 7 € par personne pour un groupe de 30 personnes avec paiement et réservation avant le 10 janvier.

Réservations :

- Réservation par Internet (dès le 8 décembre) : [ici](#)
- Pour les réservations par Internet, le paiement peut se faire via le compte BE39 7320 1637 0419 * CREGBEBB avec la mention « votre nom + Meaulnes ». Attention, prévoir un délai minimum de 5 jours avant la date du spectacle.
- Les places réservées et non payées doivent être retirées au plus tard le mardi qui précède la représentation. Passé ce délai, les places ne sont plus garanties.
- A partir du 12 janvier jusqu'au 6 février, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13.00 heures à 13.25 heures au R3

Renseignements :

- Par internet : www.cspu.be/secondaire
- Par téléphone au 02-344.50.58 (bureau d'accueil Coghen)
- Par mail : fetes@cspu.be

Restauration :

- Les jours de spectacle une petite restauration sera possible



MODULES DE MÉTHODE DE TRAVAIL AU 2^{ÈME} DEGRÉ...

Depuis plusieurs années, le Collège propose aux premier et deuxième trimestres des modules de méthode de travail aux élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années qui ont des résultats faibles. Cette aide mise en place par Madame Bergano et Monsieur Baents est largement appréciée par les élèves qui se sont inscrits et peuvent ainsi effectivement adapter leur manière de travailler sur base des conseils et suggestions formulées de manière extrêmement concrète.

Nous devons cependant regretter le faible taux de réponse et donc d'inscription à ces modules. S'il y avait 28 élèves inscrits au 1^{er} trimestre, alors que l'information avait été communiquée à tous les élèves de 2^{ème} et de 3^{ème} qui terminaient l'année dernière avec une mention Faible, ils sont ce trimestre 20 élèves (9 de 3^{ème} année et 11 de 4^{ème}).

Si l'on entend bien le questionnement de certains parents face aux taux d'échec dans ce degré, on reste sans voix face à cette faible adhésion à cette proposition qui a pourtant fait ses preuves. Si nous pensons que les conseils de classe pourraient encore être plus réactifs ou plus insistants à l'issue des conseils de classe de Noël, les parents de leur côté pourraient aussi être un peu plus contraignants, et ce, au bénéfice de la scolarité de leurs enfants.

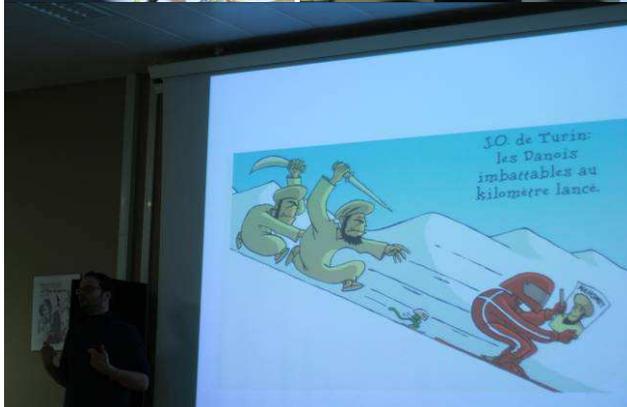
A bon entendre ...

NICOLAS VADOT RENCONTRE DES CLASSES DE 2^{ÈMES} DE M. VERFAILLE...

Ce mercredi 21 janvier, les élèves des classes de 2D-2I et 2L, dans le cadre de leur cours de français, ont eu la chance de rencontrer au Collège le dessinateur de Presse, Nicolas Vadot, publié dans Le Vif et l'Echo.

Nicolas Vadot, à l'aide d'une projection d'innombrables dessins de Presse - dont certains ont été refusés par les rédactions - , nous a fait découvrir son métier. Nous avons réalisé qu'être dessinateur de Presse c'est mener un combat permanent pour la liberté d'expression. Une intéressante et intense séance de questions-réponses a suivi l'exposé. Nous l'avons compris : « Nous pouvons rire de tout ».

Chahrazad E. , Sophie D. et Louise V.



Photos de Raphael G., Isabelle R. et Karina S.

PLAIDOYERS D'ÉLÈVES DE 5^{ÈME} DANS LE CADRE DU COURS DE FRANÇAIS

Dans le cadre du cours de français, les élèves de 5TF (Axelle Cardon) et de 5TB (Marc Van Nerum) ont effectué une recherche documentaire sur un sujet d'actualité : les OGM, le gaz de schiste, le saut d'index, le recul de l'âge de la pension, le survol de Bruxelles, l'utilisation du bracelet électronique ou encore la GPA.

Ils ont ensuite rédigé un plaidoyer ou un réquisitoire sur leur sujet. Enfin, ils ont prononcé leur texte devant la classe. Nous reprenons ici deux plaidoyers intéressants, résultats de ce travail.

« Chers camarades, Madame, Bonjour.

Nous sommes aujourd'hui réunis dans cette classe pour s'entretenir autour d'une polémique virulente qui secoue notre belle capitale belge depuis bien trop longtemps déjà ; le dénommé « Plan Wathélet ». Voilà des mois que sa simple évocation en fait frissonner plus d'un, empêche de dormir, fait littéralement tomber le ciel sur la tête.

Aujourd'hui, tout comme tout autre jour, je me place du côté des lésés, du côté de ceux qui, du jour au lendemain, ont vu s'ouvrir au-dessus de leurs têtes une véritable autoroute aérienne. Une voie empruntée chaque jour par des centaines d'avions, ne leur laissant de répit que six maigres heures de calme au beau milieu de leurs nuits. Mais aujourd'hui, je me place également du côté de ceux qui, grâce au plan, jouissent enfin d'une vie plus paisible, d'un sommeil à nouveau réparateur. Ces pauvres gens, ces habitants de Bruxelles-Est, qui se préparent maintenant à revivre l'enfer ! Aujourd'hui, je ne suis pas contre le Plan, non. Je suis contre ce qui est à son origine, contre cette entité archaïque, bien qu'elle soit bruxelloise depuis bien plus longtemps que vous ou que moi. Contre ce géant, à la source des problèmes dont nous débattons aujourd'hui : l'aéroport de Bruxelles-Capitale.

Parlons d'abord un peu des faits. Mettons-nous, l'espace d'un instant, dans la peau de Léa, vingt-deux ans, étudiante en droit à l'Université Saint-Louis, résidente de la commune d'Anderlecht. Mettons-nous également à la place de Léon, septante-deux ans, retraité, habitant depuis près de quarante-cinq ans la même petite maison achetée à la sueur de son front et de celui de sa défunte femme, Jeanne.

Léa, Léon, vous pourriez les connaître ; Elle pourrait être une amie, votre fille, votre sœur, peut-être. Il pourrait être votre père, votre grand-père, votre oncle. Ils pourraient être vous et vous pourriez être eux. Les problèmes ont d'abord commencé pour Léon. A cause du Plan Anciaux, plan de dispersion antérieur au Plan Wathélet, il se trouvait constamment survolé par des dizaines d'avions. Sa commune, soucieuse du bien-être de ses habitants, saisit la justice, et remporta le procès. Le Plan Anciaux venait d'être jugé illégal. C'est alors qu'arriva son successeur, le Plan Wathélet, qui, détourna les avions survolant le petit jardin de Léon au-dessus du kot de Léa. Et c'est ce jour-là que, pour elle, le cauchemar a démarré.

Elle ne parvenait plus à dormir, tant elle était dérangée par le bruit des avions. Elle était toujours fatiguée, et alors qu'elle est pourtant une élève brillante, ses notes commencèrent à baisser. Cette fois-là, c'est de justesse qu'elle réussit son année. Elle se joignit à « Pas Question ! », ce mouvement de citoyens opposé au Plan Wathélet, et c'est ensemble qu'ils obtinrent gain de cause, le moratoire et le retour à la situation antérieure. Léa dort désormais plus soulagée ; elle sait que pour elle, l'orage sera bientôt passé. Léon, lui, recommence à angoisser. Il se sait incapable de supporter ce bruit plus longtemps : sera-t-il contraint de vendre la petite maison qu'il ne voudrait jamais avoir à quitter ?

Prendre question, soit pour Léa, soit pour Léon, m'est impossible. Voilà pourquoi ce n'est pas contre eux que je me positionne.

L'aéroport de Bruxelles-Zaventem commence à se faire vieil homme. A plus de septante ans, il traîne derrière lui une vie riche et mouvementée. Il a tout connu ou presque, la guerre, les belles années de la Sabena, l'essor des voyages. Il a vu des couples se former, des familles se séparer, se retrouver. Toutes ces années, il a été le témoin muet de toutes ces scènes émouvantes. Mais aujourd'hui, ce grand monsieur a fait son temps. Il est l'heure de se retirer.

En effet, cet aéroport a été construit bien trop près de la ville, ou plutôt, la ville a été construite bien trop près autour de lui. Mais c'est ainsi, et il est désormais impossible, à moins de rajouter de nouvelles pistes mieux orientées, de contenter tout le monde, tant la ville est proche de son aéroport. Et nous manquons cruellement de place : pour construire, il faudrait chasser de chez eux ceux qui ont le malheur de vivre trop près de l'aérodrome, détruire leurs maisons, pour rebâtir sur leurs ruines. Inutile de dire que peu soutiendraient ce projet.

Bruxelles-Zaventem s'essouffle. De plus en plus de compagnies aériennes et de voyageurs décident désormais de se diriger vers d'autres aéroports, plus modernes. Charleroi est en plein essor et s'agrandit sans cesse. Liège compte de plus en plus de vols touristiques. Combien de temps faudra-t-il encore pour que Bruxelles-Zaventem soit totalement délaissé ?

Si Bruxelles veut conserver son aéroport, de gros efforts vont devoir être faits, et ils ne se dérouleront pas sans dommages. Moderniser un aussi grand aéroport demande un budget considérable, que notre pays n'est plus en mesure de lui fournir. Remanier le plan pourrait sembler être une bonne idée, mais se révélerait être un véritable casse-tête probablement insolvable : comment disperser les avions équitablement au-dessus de Bruxelles, afin que seuls quelques avions tout au plus ne survolent chaque quartier chaque jour ? Comment s'arranger afin qu'aucun avion n'ait à en croiser un autre à basse altitude, au-dessus d'une région si densément peuplée ? Comment allier confort, économie, sécurité et qualité de vie dans de telles conditions ?

Il est peut-être temps, en ce jour, d'arrêter de se demander comment concilier l'inconciliable. Il est peut-être temps de commencer à penser à l'avenir. Aux successeurs de Bruxelles-Zaventem qui, patiemment, attendent leur heure de gloire. Il est peut-être temps d'offrir une deuxième jeunesse à ce vieillard, et si sa survie n'est pas jugée être une priorité ou que les caisses sont trop vides, il est peut-être temps de le laisser partir avec dignité, au lieu de le laisser couler, en souvenir de sa jeunesse dorée. Afin que Léa finisse ses études et devienne une brillante avocate. Afin que Léon n'ait pas à revendre la maison qui lui rappelle sa défunte femme. Afin que Geert ne soit pas réveillé chaque matin par un réacteur de Boeing vrombissant. Afin que Tom puisse réciter son exposé la fenêtre ouverte sans être interrompu par ce bruit assourdissant. Pour tous les Bruxellois. Et que Bruxelles revive. »

Margaux Less (5TB)

« Chers camarades de classe, Madame la professeure,

Suite à une recherche documentaire ainsi qu'une synthèse effectuées sur le sujet de la gestation pour autrui (ou GPA), je me sens dans le devoir moral de vous convaincre que cette pratique doit être interdite.

Tout d'abord, sachez que selon la loi, la femme qui accouche est considérée comme la mère. Ainsi, les parents sont obligés de passer par l'adoption pour prendre l'enfant. Et la mère porteuse, avant eux, par l'abandon. Même si elle s'était préparée mentalement pendant des semaines, voire des mois, à faire grandir en elle un être, peut-elle être totalement indifférente à ce qu'on lui retire brusquement celui qu'elle a protégé, nourri, aimé, pour la vie duquel elle a souffert tout au long d'un accouchement ?

Cet abandon organisé brise tous les liens sentimentaux tissés entre une mère et son enfant. Peut-on enlever en une seule journée à une femme celui qui a été son compagnon permanent

pendant neuf mois ? Non. Mais la pratique de la gestation pour autrui n'en tient pas compte car elle organise une réelle instrumentalisation du corps de la femme.

On considère celle-ci non plus comme un être humain doté de sentiments mais comme un réel objet neutre, distant, qu'on utilise pendant neuf mois, le temps qu'on produise ce qu'on attend de lui, et puis qu'on jette tout simplement, en espérant ne plus jamais en entendre parler.

Car oui, le but de la GPA est qu'un couple puisse avoir un enfant qui n'est pas entièrement le sien mais en espérant pouvoir poursuivre sa future vie tranquille sans qu'une quatrième personne ne vienne interférer dans son bonheur hypocrite.

Nous sommes en 2015, plus au Moyen-Âge. A l'ère du féminisme, les femmes ne sont plus des poules pondeuses. Ensuite, à cause de cette démarche, avoir un enfant devient un réel commerce. Entre autres, la Roumanie, l'Inde, l'Ukraine et la Russie commercialisent la GPA. Pour un enfant, les prix varient entre 30 et 100 000€. Cependant, ce sont les Etats-Unis qui sont de loin les plus professionnels dans le domaine: l'agence spécialisée "Extraordinary Conceptions", se félicitant, de, je cite, "l'expansion rapide de son industrie", organise des soirées cocktails dans des hôtels de luxe et une tournée européenne. Commandez un enfant et, pourvu que vous respectiez les conditions, il vous sera livré comme une voiture !

Comment l'acte le plus naturel au monde, donner la vie, peut-il devenir si superficiel ?

Puis, je tiens à vous, rappeler que, chaque jour, des dizaines d'enfants sont abandonnés. Que des millions de petits êtres attendent avec espoir qu'on vienne un jour les chercher à l'orphelinat et qu'on leur offre un toit et de l'amour. Alors, quitte à adopter, quitte à ce que la mère ne puisse de toute façon pas développer en elle l'enfant et à ce que le père ne puisse la soutenir, pourquoi ne pas sauver une vie au lieu d'en créer une autre ?

Notre société est-elle assez superficielle pour qu'un couple refuse d'adopter un nourrisson pour la seule et unique raison que celui-ci n'aura pas les yeux de maman et la bouche de papa ? Il pourrait profiter de leur éducation, de leurs valeurs, de leur amour mais certes, il n'aura simplement pas leur physique. L'apparence a-t-elle tellement d'importance ?

En conclusion, la gestation pour autrui devrait être interdite car toutes les conséquences et toutes les douleurs sentimentales irréversibles que j'ai citées n'ont qu'un prétexte: le désir individuel. Je suis convaincue que deux personnes ne peuvent faire souffrir les autres pour assouvir leur désir. Si chacun se permettait d'infliger de la souffrance avec sa seule envie pour motif, une société éthique serait impossible. La gestation pour autrui n'est pas une démarche éthique. »

Harmony Vercleyen

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui je suis ici pour vous prouver que la gestation pour autrui ou dans un langage plus courant "mère porteuse" est une démarche des plus nuisibles pour notre société.

Tout d'abord permettez-moi de vous expliquer en quoi consiste la GPA. La GPA qui permet à une femme de porter un enfant à la place d'une autre est une méthode rendue possible grâce à la fécondation in vitro. L'embryon peut être conçu de plusieurs manières : soit par la fécondation du sperme et de l'ovocyte des (futurs) parents biologiques qui seront ensuite implantés dans la mère porteuse ; soit par l'implantation (dans la mère porteuse) d'un ovocyte qui provient d'une donneuse fécondé par le sperme du père biologique ; ou simplement par la fécondation de la gestatrice par la semence du père.

Premièrement la GPA doit être interdite parce qu'on dit qu'il s'agit d'une démarche humaine mais en réalité la gestatrice et l'enfant sont réduits au statut d'objet. On prétend qu'il s'agit d'un geste altruiste pourtant une grosse somme d'argent est souvent impliquée. Et dans ces cas, on ne tient plus compte des sentiments des personnes investies dans la procédure. Croyez-vous vraiment qu'arracher un nouveau-né à celle qui l'a porté pendant 9 mois est envisageable, normal et/ou humain ?! Ces derniers ont développé un lien particulier pendant toute la grossesse, qui ne peut être défait ou

recopié. De plus, éthiquement parlant, peut-on donner un prix à un pauvre enfant? Quelle personne saine d'esprit peut l'envisager?

Deuxièmement la GPA doit être interdite parce que certaines femmes perdent la vie en voulant la donner ! Le danger n'est pas seulement physique; le baby blues, les chutes d'hormones et les dépressions sont monnaie courante pour les nouvelles mères. Imaginez-vous les gestatrices qui n'auront même pas l'enfant pour les réconforter lors de ces dures épreuves postnatales. En plus il existe des risques d'exploitation de la part des personnes malintentionnées. Dans des nombreux cas les gestatrices sont enfermées pendant toute la grossesse, subissant une grosse pression psychologique. Aimerez-vous être à la place de ces pauvres femmes?

Troisièmement la GPA doit être interdite parce que, sur le plan juridique, le sujet des droits à l'enfant lors de la grossesse jusqu'à sa remise aux parents mandataires, n'est pas explicite. En cas d'handicap de l'enfant, qui décide du sort de ce dernier ? Que faire si la grossesse met en danger la "gestatrice"? Quelle démarche adopter lorsque la mère biologique décide de garder le nouveau-né et ainsi, rompre le contrat?

Finalement la GPA doit être interdite parce que le désir qui se cache derrière la gestation pour autrui est le désir d'avoir un enfant. Mais il y a d'autres manières d'avoir un enfant. On le sait, le monde est rempli d'orphelins cherchant une famille. L'adoption serait une solution plus souhaitable et éthique à leurs problèmes. Elle répond de manière recommandable à l'infertilité d'un couple. Cette solution devrait satisfaire tout le monde. Le couple aurait un enfant et l'enfant une famille. Il y aurait, en plus, moins de malheurs dans le monde puisqu'il y aurait moins d'orphelins désespérés à l'idée de ne pas avoir de parents. Les risques sont moindres par rapport à la gestation pour autrui. Que demander de plus?

Pour conclure, la gestation pour autrui doit être abolie.

Mesdames et Messieurs, il est temps que vous décidiez du sort d'un enfant, d'une pauvre femme.

Vous, et seulement vous, pouvez apporter la justice à des nombreuses femmes, qui se détruisent avec cette démarche, et à des enfants qui risquent le malheur et l'abandon.

Ioana GRAJDAN, Khadija CHERQUI et Natalia JANUCIK

RENCONTRE D'ÉLÈVES DE 5^{ÈME} IMMERSION DE BRUXELLES ET DU BRABANT WALLON ...

Le mercredi 4 mars 2015, à l'Institut Saint-Louis, Rue du Marais à 1000 Bruxelles, des élèves de 5^{ème} en immersion linguistique des différentes écoles de Bruxelles et du Brabant wallon se rencontreront durant l'après-midi afin de participer à un grand quiz en néerlandais. Regroupés en douze équipes de 6 élèves - les élèves des différentes écoles étant mélangés - , ils seront confrontés à 5 épreuves et 4 défis. Saint-Pierre participera à cette rencontre sous la houlette de Madame Van Hooreweder et Monsieur Van Nerum.



Claude VOGLET, Directeur. (27/01/2015)